



Envoyé en préfecture le 24/03/2022

Reçu en préfecture le 24/03/2022

Affiché le



ID : 046-200092138-20220323-2022032305-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE DE LA DORDOGNE MOYENNE ET DE LA CERE AVAL

N° 20220323 -O5

DEPARTEMENT DU LOT

Nombre de membres :

- en exercice = 22
- présents = 13
- votants = 13

L'an deux mille vingt-deux, le 23 mars, se sont réunis en visioconférence, organisée par le Président depuis la mairie de PRUDHOMAT, les délégués du comité syndical, dûment convoqués.

Secrétaire de séance : Monsieur LAVERGNE-AZARD Loïc

Date de la convocation : 16 mars 2022

Présents (en début de séance) : 13

AUBRUN Jeannine, AYROLES Francis, BES Didier, DA FONSECA Thierry, GAMBA Danielle (suppléante), LAVERGNE AZARD Loïc, LEROUX Michel, MATHIEU Alain (suppléant), MEILHAC Sébastien, NAYRAC Jean-Luc, PEYRICAL René, TEULIERE Jean-Michel et THEBAUD Michel

Absents excusés ayant donné pouvoir : 0

Absents dont excusés/représentés (en début de séance) :

ARAQUE Fausto, BERTHOUMIEU Marie, BOUCHEZ Murielle, CANCHES Michel, CESANO Lionel, DELANDE Claire, FOUCHE Jean-Claude, JAUZAC Catherine, LUDIER Stéphane, PEIRANI Patrick et RANOUIL Philippe

Agents présents :

GIGAN Alice, Assistante administrative,
LAROUSSE Audrey, Directrice technique,
PETIT Valérie, Directrice administrative.

Chaque membre du comité syndical, à l'appel de son nom a voté.

OBJET : AUTORISATION MANDATEMENT DEPENSES INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET HORS RAR

Vu l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Locales,

Vu les travaux du bureau syndical du 9 mars 2022,

Monsieur le Président rappelle aux membres que pour permettre au syndicat de fonctionner jusqu'à l'adoption du budget, l'assemblée délibérante peut autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses en section d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, hors remboursement de la dette.

Il précise qu'il s'agit

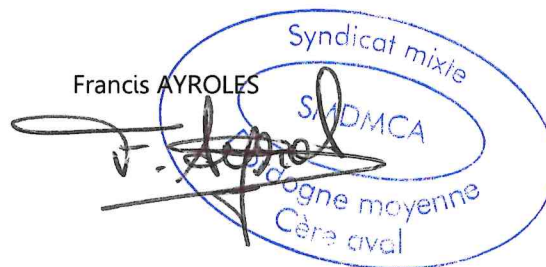
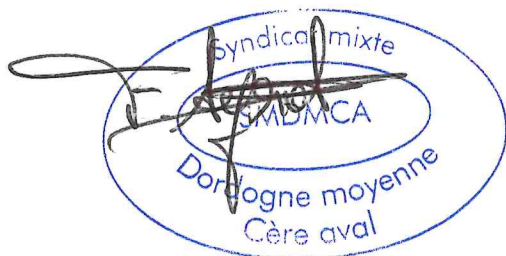
- D'actualiser l'état initial « Milieux naturels/faune/flore » pour les aménagements pour la protection contre les crues à la traversée de BETAÏLLE réalisé par Wilfried RATEL
- De consolider une voirie sur la Commune de CORNAC suite aux travaux sur le Mamoul
- D'une prestation d'accompagnement de l'ADASEA pour rencontre agriculteurs et rédaction de documents techniques dans le cadre de l'Appel à Projet FEADER – mesure 441

Le comité syndical à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements nécessaires avant le vote du budget primitif 2022 (budget principal) comme suit :

Opération n°	Objet	Tiers	Montant TTC
17439	Actualisation de l'état initial - Milieux naturels/faune/flore	Wilfried RATEL	2 820,00 €
40103	Travaux accès parcelle	COLAS	3 540,00 €
202123701	Accompagnement – Définition technique des besoins	ADASEA	35 970,00 €
TOTAL			42 330,00 €

Publié et notifié le **24 MARS 2022**
Acte rendu exécutoire

Pour copie certifiée conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Le Président



La présente délibération est susceptible d'un recours devant la juridiction administrative, devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.